



de l'époque. (6 FÉVRIER 2026)

entre élèves, des bousculades dans les espaces de circulation et un niveau sonore élevé», réagit le DIP, faisant référence à l'enquête du SRED publiée cet été. Les données disponibles indiquent aussi que «certains contextes de croissance rapide des effectifs ou certaines configurations architecturales peuvent accroître les risques d'incidents», note encore le Département de l'éducation.

La majorité des cycles ont plus de 45 ans

Selon le SRED, une majorité d'élèves, du personnel et des familles trouvent les bâtiments agréables, mais il existe une forte disparité selon le niveau de vétusté des établissements. «Tous les corps d'état sont surveillés en continu», rappelle l'Office cantonal des bâtiments. Les points principaux de vigilance, note-t-il, sont ceux liés à la structure des bâtiments ainsi qu'à leurs fondations. Fondations qui remontent, donc, parfois à 60 ans en arrière,

à l'époque du conseiller d'Etat socialiste André Chavanne, principal artisan de la création du CO. Le Grand Conseil a validé le concept de cycle d'orientation en 1964 sous les premiers effets démographiques du baby-boom et dans un contexte de démocratisation de l'éducation. Depuis, plusieurs générations de bâtiments ont vu le jour.

Encore et toujours des retards

Les deux prochains cycles qui seront rénovés sont ceux du Marais et du Renard. L'an dernier, le canton disait espérer une mise en service du Renard 2.0 à l'horizon 2030. Aujourd'hui, elle est plutôt prévue pour 2032 ou 2033. L'étude de faisabilité a accouché de différents scénarios en cours d'arbitrage au sein du DIP. «Le choix d'une rénovation complète d'un cycle, avec l'option de le maintenir en exploitation, est une opération beaucoup plus complexe que prévu, ce qui explique ce retard», réagit Nico-

las Walder. Il insiste: «J'ai demandé aux équipes d'accélérer le travail pour qu'une option puisse être rapidement retenue. Je peux vous assurer que la volonté politique est réelle.» Du côté du Département de l'éducation, le son de cloche est le même. «Je suis consciente que les processus prennent du temps, que les défis sont importants et les attentes élevées», souligne Anne Hilptold, ministre de l'Education. L'ambition du DIP est «claire», poursuit la libérale-radical: «Garantir, à terme, des établissements à taille humaine.» Seulement, les deux projets de nouveaux cycles les plus aboutis, les futurs CO de Balexert (dont on parle depuis 2014) et de Bernex (accepté par le peuple en votation en 2021) ne verront pas le jour avant de longues années. L'hiver dernier, le canton espérait une mise en service entre 2030 et 2032 pour le premier et en 2031 «au mieux» pour le second. C'est raté. «La mise en service est reportée», indique le Département du territoire: «La construction de Balexert dépend du déménagement provisoire de l'académie de football aux Evaux. Si les recours sont définitivement rejetés, une mise en service est estimée à la rentrée 2033». S'agissant du CO de Bernex, la mise en service est désormais espérée pour la rentrée scolaire 2032-2033. Mais là non plus, rien n'est fait: cette date est conditionnée à la délivrance parallèle d'une autre autorisation de construire et de la réalisation du boulevard des Abarois, explique le canton.

«Nous payons aujourd'hui la votation de Pré-du-Stand»

«Les besoins ont été anticipés et la construction des bâtiments planifiée, mais des contraintes indépendantes de notre volonté ralentissent le calendrier», assure Anne Hiltpold. «Nous payons aujourd'hui le résultat de la votation de Pré-du-Stand en 2019 et l'absence de plan B», rappelle Nicolas Walder. Le déclassement de la zone en question, au Grand-Saconnex, aurait, en effet, dû permettre de libérer les terrains de football de Balexert, à Vernier, permettant la construction du nouveau cycle.

«Le Conseil d'Etat doit mettre les acteurs autour de la table et trouver des solutions. Quitte à faire valoir son droit de préemption!»

MICHAËL SAVOY, MEMBRE DU BUREAU DE LA FAMCO, SYNDICAT DES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE I

Après son refus dans les urnes, il a fallu «revoir complètement la stratégie dans un canton exigü, qui rend le foncier rare et où les recours sont fréquents», poursuit le Vert pour qui «ces effets en cascade sont navrants mais c'est le jeu démocratique et nous devons en tenir compte dans nos stratégies». Un discours difficilement audible pour Michaël Savoy. «Le Conseil d'Etat doit mettre les acteurs autour de la table et trouver des solutions. Quitte à faire valoir son droit de préemption! tempête-t-il. J'ai le sentiment très désagréable qu'il attend que la courbe se tasse, car les effectifs pourraient baisser d'ici une quinzaine d'années – ils sont en baisse pour l'année prochaine dans le primaire.» Que les nostalgiques se rassurent, les cycles d'orientation soixantennaires ne sont pas près de disparaître. Ni à Pinchat, ni ailleurs. ■

MAIS ENCORE

Des élèves vaudois et bernois pourront étudier dans l'autre canton

Les cantons de Berne et de Vaud offrent dès l'année scolaire 2026-2027 la possibilité aux élèves de leurs communes voisines d'aller au gymnase dans l'autre canton. Cet échange doit permettre de renforcer le bilinguisme dans la région du Saanenland (BE) et du Pays-d'Enhaut (VD). (ATS)

Le plan d'allègement s'alourdit de 400 millions d'économies

FINANCES FÉDÉRALES La Commission des finances du Conseil national veut diminuer les dépenses un peu plus que les Etats. Elle cherche également à mettre le secteur agricole à contribution

FANNY SCUDERI, BERNE

Que restera-t-il du programme d'allègement budgétaire 2027 (PAB) après son passage au Conseil national? A priori, un tiers en moins, selon la communication de la Commission des finances du Conseil national (CDF) hier. La commission du National «s'est largement alignée» sur les sénateurs, a annoncé son président UDC Jacques Nicolet. Les sénateurs avaient déjà atténué le plan budgétaire de la ministre des Finances PLR, Karin Keller-Sutter. Toutefois, la CDF prévoit d'économiser un peu plus que les conseillers aux Etats, et introduit de nouvelles mesures. Elle demande au secteur agricole, relativement épargné par la Chambre haute, d'économiser un peu plus de 50 millions de francs par année. La commission aimerait aussi générer de nouvelles recettes d'environ 175 millions de francs par an grâce à des droits de douane à l'importation dans le domaine agroalimentaire.

Pression des lobbies

L'Union suisse des paysans n'a pas tardé à réagir. Par communiqué, elle juge «injustes» les mesures d'économies décidées par la commission, telles que la suppression des aides pour la production animale et pour la transformation des fruits. Simon Stadler, vice-président de la commission et élu PLR, a expliqué durant la conférence de presse que les élus avaient été sollicités par les lobbies, chacun demandant à être épargné par les mesures. «Mais un assainissement des finances publiques dont personne ne ressent les effets n'existera probablement jamais», a-t-il relevé. Autre nouveauté: la CDF propose d'introduire dans le plan d'allègement budgétaire, dès 2027, un mécanisme public de garantie des liquidités pour les banques d'importance systémique. Il a pour effet de rapporter à la Confédération 140 millions de francs par an grâce à un forfait versé par les banques.

Figurant dans plusieurs minorités, la conseillère nationale Laurence Fehlmann Rielle (PS/GE) rejette le plan dans son ensemble. Elle juge ces mesures «inacceptables et infondées», d'autant plus après l'annonce des comptes 2025 favorables mercredi, qui dégagent un excédent de 250 millions de francs. Elle en veut au Conseil fédéral pour son «alarmisme»: «Je n'apprécie pas les menaces qu'il fait planer, lorsqu'il assure que sans plan d'allègement budgétaire, nous serons obligés de faire des économies sur des domaines fragiles, comme la formation ou l'aide au développement.»

L'Union suisse des paysans n'a pas tardé à réagir

Quant aux nouvelles mesures touchant le secteur agricole, Laurence Fehlmann Rielle l'explique par la volonté de la commission que «tout le monde passe à la caisse». Le Parti socialiste critique fortement l'utilisation du frein à l'endettement: «Il nous empêche d'investir dans l'avenir. Tout excédent de recette est affecté à la diminution de la dette qui est une des plus faibles de l'OCDE.»

Une mesure revient par la petite porte

La commission a réalisé un tour qui déplaira aux cantons-centre, comme Genève. Le PAB prévoyait de réduire leur compensation dans le cadre de la péréquation financière. Elle a été abandonnée par les Etats qui trouvent une solution alternative en coulisses. La Commission des finances du National l'a aussi enterrée... Mais a accepté une motion demandant exactement la même chose. «Il y avait l'envie de relancer une réflexion sur l'équité et la solidarité entre les cantons», explique Laurence Fehlmann Rielle. Le Conseil fédéral proposait des économies de 8,5 milliards de francs entre 2027 et 2029. Les Etats n'ont accepté que quelque 5,5 milliards de réduction alors que la CDF du National table sur environ 5,9 milliards de francs. Les deux conseils devront s'accorder durant la session parlementaire. ■

PUBLICITÉ

Association pour la sauvegarde des publications scientifiques romandes

URGENCE : 360'000 CHF pour sauver quatre revues



Sauver 127 ans de science suisse!

Depuis 1898, quatre titres techniques et scientifiques romands de portée nationale. Sans votre soutien, ils cessent de paraître.

Dons, legs, mécénats, parrainages

Grands donateurs : dossier de mécénat sur demande.

Contact :
info@sauvegarde-publications-scientifiques.ch
sauvegarde-publications-scientifiques.ch
Réf. ASPSR-01



% DÉDUCTIBLE FISCALEMENT
DON D'UTILITÉ PUBLIQUE